



Compte rendu du CDAS du 19/10/2021

EURE

La CGT FP, dans sa déclaration liminaire, est revenue sur les propositions ministérielles concernant la fin programmée des délégations actuelles dans les départements. Le projet vise à régionaliser les structures pour, selon Bercy, un meilleur rendu auprès des agents, le tout assorti d'un recrutement privé (contractuels) pour gérer ses structures régionales !! Il pourra y avoir un référent (chargé de missions) pour notre département mais pas forcément dans le département !

Après la vente programmée des structures immobilières EPAF, on assiste à la poursuite du démantèlement de l'action sociale aux Finances.

Nous sommes opposés à cette réforme qui va éloigner davantage les agents des délégations !

Rappelons encore une fois, que cette action sociale que nous avons aujourd'hui n'est pas sortie du chapeau d'un magicien, mais de la lutte des agents des finances depuis de nombreuses années. Battons-nous pour la garder !

Concernant l'ordre du jour, il s'agissait du compte-rendu de la délégation et de l'utilisation de son budget. À noter l'utilisation très marginale du CESU due à la fois à un cadre d'utilisation assez contraignant (périscolaire uniquement) et au fait que nos trésoreries n'acceptent pas ce mode d'encaissement !

La délégation a réservé 350 places pour le spectacle de Noël (avec sachet de friandises pour les enfants), il reste à ce jour une cinquantaine de places disponibles (utilisable par les frères et sœurs des enfants concernés ou par des grands parents). Les personnes intéressées peuvent en faire la demande auprès de Nastasia Bardin. 290 e-chèques ont été commandés pour les enfants. Un point a été fait concernant le nombre de visites auprès du psychologue (chiffre d'environ 40 visites/an qui reste stable par rapport aux années antérieures). Le Dr Istin (excusée) nous fera un point sur le nombre de personnes concernées par ces visites. Le principe du concours de dessin pour les enfants a été renouvelé au regard de son succès de l'an dernier. Il sera proposé aux retraité-e-s (suite au courrier envoyé par la délégation) un chèque cadeau ou l'équivalent d'une valeur de 15 € jusqu'à épuisement du solde du budget 2021.

Concernant le RIA d'Evreux, un nouveau marché à compter du 1/01/2022 déterminera éventuellement la mise en place d'un nouveau prestataire. Les conditions actuelles de restauration ont été évoquées, elles restent compliquées en raison de la situation épidémique. On assiste à une baisse sensible du nombre de rationnaires

certainement due à de multiples facteurs (environ 250 rationnaires/ jour au lieu de 400). De plus, les membres de l'association gérant le RIA sont démissionnaires, c'est le conseil départemental qui gère donc par intérim. Après la fermeture des restaurants administratifs de l'ensemble des sites des finances publiques, c'est la poursuite de l'activité du RIA d'Evreux qui est en péril !

La gestion de ce type de restauration est confiée à une association loi 1901, elle demande donc la participation de bénévoles en plus des membres de droit (les représentants des administrations utilisatrices), chacun doit donc prendre sa part dans son bon fonctionnement.

Prochain CDAS programmé le jeudi 2 décembre.

Les représentants CGT en CDAS.